



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

caoutchouc et plastiques

Question au Gouvernement n° 376

Texte de la question

## SITUATION DE DUNLOP À AMIENS

M. le président. La parole est à M. Maxime Gremetz, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Jean-Claude Lenoir. Il n'a pas besoin de micro !

M. Maxime Gremetz. Madame la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, le 22 janvier, je vous alertais sur la grave menace pesant sur les deux entreprises Goodyear et Dunlop et sur l'avenir du site industriel d'Amiens.

La direction américaine veut imposer les quatre fois huit aux 2 700 salariés et la suppression de 450 emplois. Consultés par référendum...

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Eux !

M. Maxime Gremetz. ...ils ont dit non.

M. le préfet, le président d'Amiens Métropole et moi-même avons demandé au Gouvernement de rencontrer la direction du groupe pour lui rappeler ses devoirs, le respect du droit français et la nécessité d'ouvrir de vraies négociations. Le compte rendu de vos contacts, madame la ministre, nous laissait espérer que l'engagement de pérenniser le site serait tenu. Malheureusement, lors de la réunion du comité d'entreprise, le 1er février, les propositions présentées aux syndicats ont été aggravées et condamnées unanimement par tous les syndicats. Ainsi, la suppression de 450 emplois est confirmée. On y ajoute trente et un dimanches travaillés sur cinquante-deux ; seuls cinq samedis et dimanches pourront être passés en famille. En plein été, au moment des plus grandes chaleurs, on impose 48 heures de travail hebdomadaire, six jours travaillés d'affilée et la suppression des ponts. Tout cela doit se faire sans contreparties sociales et financières. Nous le savions : pour cette direction, la santé des hommes ne compte pas.

Par ailleurs, celle-ci affirme encore que les 52 millions d'euros d'investissement prévu pour Amiens sont déjà répartis sur d'autres sites du groupe.

M. Guy Geoffroy. La question !

M. Maxime Gremetz. Madame la ministre, il s'agit d'une provocation contre laquelle les syndicats préparent, à la mi-février, une riposte d'envergure que nous soutenons pleinement.

Il semble bien que la stratégie du groupe américain soit de liquider purement et simplement ces deux entreprises. Le Gouvernement est placé devant une grande responsabilité pour sauver 2 700 emplois,...

M. le président. Monsieur Gremetz, il va vous falloir poser votre question.

M. Maxime Gremetz. ...deux entreprises et un site.

Dès lors, après les déclarations du Président de la République affirmant l'engagement financier de l'État pour le maintien de l'outil de production à Gandrange et de Michelin à Toul, on comprend que les syndicats et les salariés n'en attendent pas moins pour les 2 700 salariés. *(" La question ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Ma question est simple : le Gouvernement et le Président de la République s'y engagent-ils ?

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. La dernière séance !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'emploi*. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, la situation du complexe industriel de Goodyear Dunlop Tires France, situé à Amiens sur deux sites qui, vous l'avez rappelé, emploient plus de 2 600 salariés, attire l'attention de tous : la vôtre, celle de M. Gilles de Robien, celle de l'ensemble de la représentation nationale et, soyez-en assuré, celle du Gouvernement.

Je ne reviendrai pas sur l'historique de ce dossier, que vous avez esquissé. D'un côté, un investissement de 52 millions d'euros est nécessaire pour assurer la pérennité du site. De l'autre, une négociation est engagée sur l'aménagement de la durée du temps de travail, au travers du comité central d'entreprise. Je me réjouis que les négociations aient repris depuis le 1er février. Je me réjouis qu'un comité central d'entreprise soit à nouveau convoqué pour le 12 avec un ordre du jour qui, je souhaite que vous le sachiez, pourra être modifié sous réserve que les négociations en cours se poursuivent. Ce ne sont pas des relations simples. Les partenaires sociaux eux-mêmes ne sont pas toujours du même avis. Ce dont je suis sûre, en revanche, pour en avoir parlé avec le président du groupe, au plus haut niveau, c'est qu'il est prêt à reconsidérer sa décision, à procéder à un investissement, dès lors que le dialogue social permet de rétablir l'équilibre dans la balance de la négociation en cours.

Il s'agit d'un enjeu important - 2 600 emplois, la pérennité de deux sites dans la région d'Amiens - et j'espère que les partenaires sociaux, leurs interlocuteurs et tous les représentants des pouvoirs publics vont pouvoir continuer à travailler en bonne intelligence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. André Chassaigne. Et l'engagement de l'État ?

## Données clés

**Auteur :** [M. Maxime Gremetz](#)

**Circonscription :** Somme (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 376

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Économie, finances et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 février 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 février 2008